

## En 2013, les touristes étrangers soutiennent la fréquentation hôtelière du Poitou-Charentes

**En 2013, la fréquentation hôtelière du Poitou-Charentes enregistre sa troisième année consécutive de hausse. Le littoral connaît une forte progression, en particulier le Royannais, mais une baisse sensible touche la zone englobant le Futuroscope. La clientèle française est en léger retrait, largement compensée par des touristes étrangers bien plus nombreux (+9 %), au rang desquels les Belges continuent de progresser.**

Pour la troisième année consécutive, la fréquentation des hôtels de Poitou-Charentes est en hausse. Grâce à cette progression, même modérée (+0,2 %), l'année 2013 affiche le meilleur résultat depuis 2007. Avec près de 4,6 millions de nuitées, le Poitou-Charentes se situe au 13<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines. Il concentre 2,3 % des nuitées nationales et 3,5 % de la France de province.

À l'ouest de la région, Deux-Sèvres et Charente-Maritime connaissent une hausse de leur fréquentation (respectivement +4,3 % et +3,8 %) tandis qu'à l'est, Charente et, surtout, Vienne perdent de la clientèle. Sur la côte atlantique, la presqu'île d'Arvert connaît une croissance de plus de 8 % en un an. En revanche, la zone englobant le parc du Futuroscope subit un repli sensible de plus de 5 %. Il s'agit de la première baisse des nuitées hôtelières sur cette zone depuis 2005.

### Nuitées enregistrées dans les hôtels picto-charentais par zone en 2012 et 2013

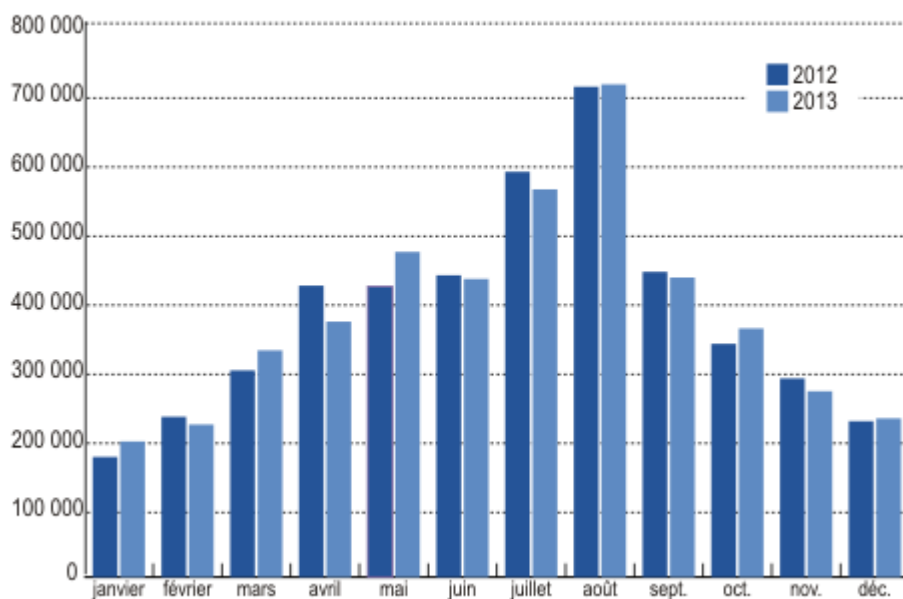
	Total des nuitées 2013	Répartition des nuitées 2013 (en %)	Total des nuitées 2012 (réévaluées)	Évolution des nuitées 2012/2013 (en %)
<b>Charente</b>	<b>441 050</b>	<b>9,6</b>	<b>447 590</b>	<b>-1,5</b>
<b>Charente-Maritime</b>	<b>2 180 070</b>	<b>47,5</b>	<b>2 099 910</b>	<b>3,8</b>
<i>dont Arvert</i>	299 000	6,5	275 760	8,4
<i>Île d'Oléron</i>	188 000	4,1	183 520	2,4
<i>Île de Ré</i>	301 130	6,6	295 190	2,0
<i>La Rochelle-Rochefort</i>	1 067 060	23,3	1 031 970	3,4
<i>non balnéaire</i>	324 880	7,1	313 470	3,6
<b>Deux-Sèvres</b>	<b>456 350</b>	<b>9,9</b>	<b>437 720</b>	<b>4,3</b>
<b>Vienne</b>	<b>1 509 660</b>	<b>32,9</b>	<b>1 590 820</b>	<b>-5,1</b>
<i>dont Poitiers-Futuroscope</i>	1 299 850	28,3	1 377 650	-5,6
<i>autre Vienne</i>	209 810	4,6	213 170	-1,6
<b>Ensemble de la région</b>	<b>4 587 130</b>	<b>100,0</b>	<b>4 576 040</b>	<b>0,2</b>

Sources : Insee, DGCIS, partenaires régionaux

### La fréquentation des hôtels suit, en partie, le rythme des vacances scolaires

Un peu plus de 28 % des nuitées annuelles sont concentrées sur juillet et août. Si la part du mois d'août est invariable depuis 20 ans, juillet est sensiblement moins attractif (-2 points depuis 1994). Pour le reste de l'année, la situation des vacances scolaires joue un rôle important. En 2013, les vacances de printemps ont moins porté sur avril et davantage sur mai que l'année précédente. En conséquence, le mois d'avril perd 12 % de nuitées quand mai en gagne autant. Pour les mêmes raisons, octobre gagne près de 7 % de nuitées pendant que novembre en perd plus de 6 %. En revanche, le résultat de juin est dû aux mauvaises conditions météorologiques au cours de ce mois.

## Fréquentation mensuelle des hôtels de Poitou-Charentes en 2012 et 2013



Sources : Insee, DGCIS, partenaires régionaux (CRT, les 4 CDT)

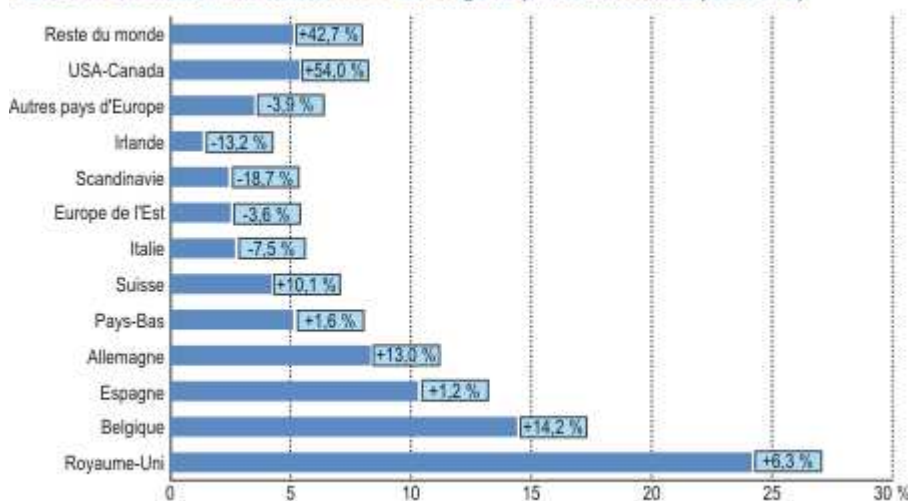
### De fortes variations des taux d'occupation sur la côte

En moyenne annuelle, le taux d'occupation des hôtels de la région s'établit à 53,7 %. Il varie en fonction de la zone, de la catégorie et même du type d'hôtel. Ainsi, ce taux annuel est plus fort sur l'île de Ré (57 %) que dans la Vienne, hors Poitiers-Futuroscope, (46 %). Il dépasse les 60 % en « 1 étoile » mais n'atteint pas les 47 % en « 0 étoile ». Les hôtels de chaîne font en moyenne 4 points de mieux que les établissements indépendants (56 % contre 52 %).

Sur l'ensemble de la région, le taux d'occupation passe de 38 % en décembre à plus de 75 % en août. Les variations sur l'année sont plus fortes sur le littoral, principalement sur l'île de Ré, avec un minimum en janvier (24 %) et un maximum en août (94 %).

### Une hausse sensible de la clientèle étrangère en 2013

#### Poids et évolution de la clientèle étrangère par nationalité (en 2013)



Sources : Insee, DGCIS, partenaires régionaux (CRT, les 4 CDT)

La hausse de la fréquentation hôtelière dans notre région en 2013 est portée uniquement par la clientèle étrangère. Leur nombre de nuitées a progressé sensiblement (+8,5 %), compensant largement le repli de la clientèle française (-0,7 %). Notre région reste, malgré tout, peu fréquentée par les étrangers. Avec 11 % de clientèle étrangère reçue en 2013, le Poitou-Charentes figure parmi les régions attirant le moins d'étrangers dans ses hôtels. Loin derrière l'Île-de-France (57 %) ou PACA (40 %) mais pratiquement au même niveau que nos voisins des Pays de la Loire et du Limousin. La part d'étrangers est plus forte sur la côte (13 %), et

plus importante sur l'île de Ré (18 %) qu'à l'intérieur des terres (environ 10 %). En Deux-Sèvres, les étrangers représentent à peine 7,5 % de la clientèle.

Même si les Britanniques forment toujours le contingent le plus important des touristes étrangers dans nos hôtels (27 %), les Belges continuent d'affluer ces dernières années et représentent désormais une nuitée étrangère sur six. De nouvelles nationalités apparaissent plus fortement, à l'image des américains ou des Russes, au détriment de ressortissants habituels de pays européens, comme les Italiens ou les Scandinaves.

### ***Des durées de séjour plus courtes autour du Futuroscope***

Les durées des séjours en hôtel sont assez courtes : 1,6 jour en moyenne dans notre région contre 1,8 au niveau national. Elles sont un peu plus longues sur la côte, dans les catégories supérieures et pour les étrangers. Ainsi, en moyenne, un séjour passé en août sur l'île de Ré, en hôtel «4 étoiles» dépasse les 3 jours alors qu'il atteint à peine 1,3 jour en décembre sur la zone Poitiers-Futuroscope.

### ***Une clientèle d'affaires majoritaire en dehors du littoral***

En moyenne sur l'année 2013, la part de la clientèle d'affaires atteint juste 45 % en Poitou-Charentes. Cette clientèle est minoritaire sur la partie balnéaire de la Charente-Maritime et autour du Futuroscope. Ailleurs, elle est majoritaire pour tous les mois de l'année, hors période estivale. En Deux-Sèvres et en Charente, cette clientèle concentre plus des deux tiers des nuitées annuelles contre tout juste 42 % en France métropolitaine. En Poitou-Charentes, cette clientèle privilégie les hôtels «0 et 1 étoile».

### ***La nouvelle classification fait la part belle aux établissements hauts de gamme***

Le système de classification des hôtels a changé, à la suite de l'application du décret n°2009-888 du 22 juillet 2009. La majeure partie des modifications a déjà eu lieu mais certains hôteliers n'ont pas encore souhaité intégrer le nouveau classement. La comparaison des résultats par catégorie d'une année sur l'autre reste donc mal aisée. Cette évolution des normes et son adaptation par les hôteliers font que les catégories supérieures sont davantage représentées qu'autrefois. En 2013, 56 % des nuitées hôtelières sont passées dans des établissements de «3 étoiles ou +» contre 22 % pour les «0 et 1 étoile», le reste en «2 étoiles». Les hôtels luxueux (4 étoiles ou +) rares dans notre région jusque là ont concentré en 2013 plus de 12 % des nuitées totales. C'est cependant encore loin du niveau national où une nuitée sur cinq est passée dans cette catégorie d'établissement.

**Sources :** Enquêtes mensuelles de fréquentation touristique : réalisées par l'Insee et la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services) avec un élargissement du champ grâce à un partenariat avec le Comité Régional du Tourisme Poitou-Charentes, les Comités Départementaux du Tourisme de la Charente, de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres.

#### **Pour en savoir plus :**

- [Une fréquentation en léger recul dans l'hôtellerie de plein air de Poitou-Charentes en 2013](#) - e-décimal n°38 - février 2014
  
- [Une reprise de la fréquentation hôtelière confirmée en 2012 en Poitou-Charentes](#) - e-décimal n°33 - mai 2013

#### **Définitions :**

**Nuitées :** total des nuits passées par les clients des hôtels

**Taux d'occupation :** rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes

**Durée moyenne de séjour :** rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

**Clientèle d'affaires :** Clientèle qui séjourne dans un hôtel pour des raisons professionnelles